

Prévention amiante



MÉTIER S DE LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR

1

Votre métier vous expose aux risques d'inhalation de fibres d'amiante

Où y a t-il de l'amiante ?

Si j'ai un doute sur la présence d'amiante, que faire ?



2



Dans les bâtiments construits avant le 1er juillet 1997 ou dans les anciennes machines et installations industrielles...

3



Appelez le responsable des travaux

4

Si vous n'avez pas suivi de formation «Amiante», n'y touchez pas !

Si vous êtes formé, appliquez les principes de prévention

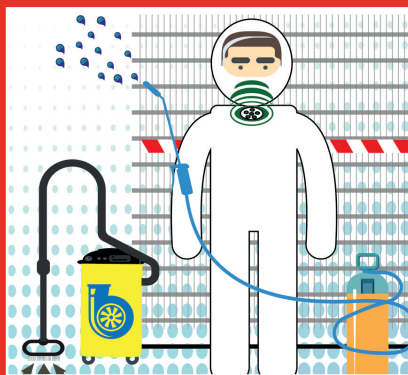
N'oubliez pas de vous décontaminer et de traiter les déchets



Attestation de compétences

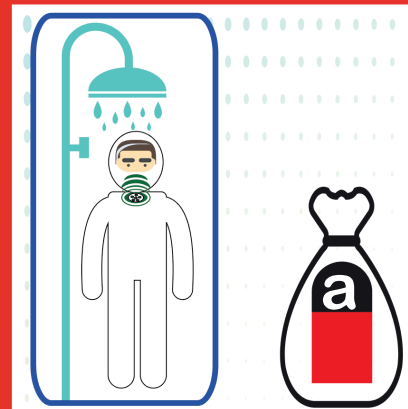
5

Protégez-vous



Limitez l'empoussièremnt Protégez l'environnement

6



7



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Carsat Retraite & Santé au travail Pays de la Loire



Sminov service médical interentreprises de Santé au travail du nord-ouest vendéen SANTÉ AU TRAVAIL